



Séminaire Régional de l'OIE sur la Communication
Rabat, les 7 et 8/10/2010

**Stratégie de Communication des
Services Vétérinaires en Mauritanie**

PLAN

- **Objectifs**
- **Activités**
- **Supports de Communication**
- **Contraintes**
- **Perspectives**



OBJECTIFS

- ***Former les agents de terrain et les professionnels de l'Elevage sur les techniques de communication et les différentes approches participatives;***
- ***Informer la population en général et les groupes cibles en particulier sur les bonnes pratiques et la conduite à tenir;***
- ***Contourner la rumeur et éviter des comportements incontrôlés et de panique en cas d'apparition de maladie.***



ACTIVITES



- **Investigations et collecte des informations**

A travers le réseau d'agents de terrain (50 sur l'ensemble du territoire), les éleveurs (informateurs) et l'administration

- **Réunions et rencontres**

Par des réunions, forums, rencontres avec les populations.



ACTIVITES (2)

• Étude, Enquêtes et évaluation de la situation de la maladie

Par la formation des agents en charge de la surveillance des maladies animales au sein du REMEMA et des enquêtes sérologiques

• Sensibilisation - information

A travers des spots, messages, rapports, posters, dépliants affiches, ... etc



SUPPORTS DE COMMUNICATION

a. Poster

✓ Taille : A3

✓ Langue : Arabe, langues nationales et Français.

✓ Thème : Alerte, vigilance.

✓ Scénario : Information

✓ Destinataire : public en général

République Islamique de Mauritanie
Ministère du Développement Rural
Direction de l'Élevage

جمهورية الإسلامية الموريتانية
وزارة التنمية الريفية
إدارة البعثة

REMEMA
Réseau Mauritanien d'Epidémiosurveillance
des Maladies Animales (REMEMA)
الشبكة الموريتانية لمرافقة الأوبئة الحيوانية
كونوا حذرين
SOYEZ VIGILANTS



مرض الطيور مرض خطير وينتشر بسرعة
• La grippe aviaire est une maladie contagieuse dangereuse :
• وهو فيروس يصيب الطيور المهاجرة والناجدة وينتشر بسرعة
• هذا المرض يمكن أن يسبب كل أنواع الطيور البرية والناجدة وقد ينتقل إلى الإنسان (مرض قار)
• Cette maladie peut toucher toutes les espèces aviaires et exceptionnellement l'homme (mortelle) :
• يتسببها عن ملاتسة الطيور المهاجرة وناجدة
• Eviter tout contact avec les oiseaux migrateurs et leurs déjections :
• اجتناب هذا المرض بشدة وسرعة، تفادي الطيور البرية والناجدة، ارتداء نظارات واقية، تجنب اصطحاب
إلى مناطق زوارق في الغابات الجبلية
• Les signes de la maladie sont : Fortes et rapides mortalités chez les oiseaux domestiques ou sauvages, cyanose au
niveau de la tête des oiseaux, symptômes nerveux, diarrhées verdâtres à jaunâtre, hémorragies au niveau de
trache...etc.
• لا تشربوا اللحوم الموضوعة في الأماكن المظلمة والمخزنة بشكل غير جيد
• N'acheter pas la viande blanche mal conservée
• اتبعوا الطرق الصحية في الطهي: طهي جيد لتخوم وخبز
• Mesures d'hygiène culinaire: assurer une bonne cuisson de la viande et des œufs;



إذا لاحظتم ظهورا بريا أو ناجدة مريضة أو ميتة اتصلوا بالمصالح البيطرية أو الإدارية القريبة
SI VOUS OBSERVEZ DES OISEAUX SAUVAGES OU DOMESTIQUES MALADES OU MORTS CONTACTER LES SERVICES
VÉTÉRINAIRES OU ADMINISTRATIONS LES PLUS PROCHES.



SUPPORTS DE COMMUNICATION (2)

b. Dépliant

- ✓ **Taille** : A4
- ✓ **Langue** : Arabe et Français
- ✓ **Thème** : Information général et prévention
- ✓ **Scénario** : Réunions et ateliers
- ✓ **Destinataire** : Professionnels



SUPPORTS DE COMMUNICATION (3)



c. Flip Sharp ou boîte à images

- ✓ **Taille** : A3
- ✓ **Langue** : Français
- ✓ **Thème** : Prévention
- ✓ **Scénario** : Atelier, réunions
- ✓ **Destinataire** : Techniciens et professionnels



SUPPORTS DE COMMUNICATION (4)



d. Présentation numérique (diapos sur Power Point)

- ✓ **Taille** : diapo sur PP
- ✓ **Langue** : Français
- ✓ **Thème** : Information et prévention
- ✓ **Scénario** : réunions et ateliers
- ✓ **Destinataire** : Techniciens et professionnels



SUPPORTS DE COMMUNICATION ^{Oie} (3)

e. Diffusion à travers Internet : REMEMA Info et Bulletin de veille.

- ✓ Taille : format électronique
- ✓ Langue : Français
- ✓ Thème : Information et prévention
- ✓ Scénario: Email
- ✓ Destinataire : Tous les acteurs et partenaires.



SUPPORTS DE COMMUNICATION (6)



REPUBLICQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE HONNEUR- FRATERNITE- JUSTICE

Ministère du Développement Rural et de L'Environnement

Réseau Mauritanien d'Epidémiologie des Maladies Animales

Cellule de Veille pour l'Epidémiologie des Oiseaux domestiques et Sauvages

REMEMA

N° Bulletin d'Information 14 août 2006

Aucun cas de Grippe Aviaire présent pour le moment en Mauritanie

1. Activités réalisées

- Tenue de la réunion du Comité Interministériel pour la Prévention et la Lutte contre la Grippe Aviaire le vendredi 11/08/2006 :
 - adoption des plans opérationnels pour la Santé Animale, Santé Humaine et la Communication ;
 - Tenue de la table ronde des bailleurs de fonds en septembre 2006 ;
 - Communication adaptées.

2. Actions envisagées

- Rencontre avec les responsables du Système des Nations Unies en Mauritanie pour la préparation de la Table Ronde des partenaires de Coopération et des Bailleurs de Fonds, prévue en septembre 2006-08-14;
- Formation des agents et mise en place de dispositifs de surveillance au niveau des zones à risques en prévision du retour des oiseaux migrateurs (essentiellement au niveau des parcs et zones humides) ;
- Participation à l'atelier régional pour l'harmonisation des réseaux d'épidémiologie dans les pays du Maghreb, prévu à Bamako (Mali) du 03 au 07/09/2006.
- Poursuite de la campagne de sensibilisation et d'information;
- Installation de numéros verts au niveau des services régionaux du MDR.

3. Situation de la maladie

- Les résultats des prélèvements envoyés au laboratoire de référence sont tous négatifs vis-à-vis de l'Influenza aviaire;
- Poursuite du contrôle des importations de volailles et produits avicoles au Port;
- Redynamisation et équipement des antennes du REMEMA ;
- Surveillance continue au niveau des dispositifs régionaux du REMEMA;
- Poursuite du contrôle des mouvements de volailles et des produits avicoles en collaboration avec les services douaniers, particulièrement dans les wilayas du Sud et Sud- Est.

SOYEZ VIGILANTS !!! APPLIQUEZ LES REGLES D'HYGIENE GENERALES CULINAIRES ET COMPORTEMENTALES ADEQUATES

- Éviter tout contact avec un oiseau sauvage mort ou vivant;
- Alerter les services vétérinaires de toute observation d'oiseaux malades ou morts ;
- Avoir quotidiennement des attitudes d'hygiène comportementale appropriées ;
- Assurer une bonne cuisson de la viande et des œufs.

CONTACTEZ NOUS (Numéros verts) : 529 50 29 / 529 76 79

Direction de L'Élevage Tel: 529 08 08 BP: 180 Nouakchott Courrier: se.dsa@mauritel.mr Fax: 529 32 93

Ministère du Développement Rural et de L'Environnement

Réseau Mauritanien d'Epidémiologie des Maladies Animales

Cellule de Veille pour l'Epidémiologie des Oiseaux domestiques et Sauvages

REMEMA

FLASH QUOTIDIEN D'INFORMATION Mercredi 03.05.06

AUCUN CAS DE GRIPPE AVIAIRE PRESENT EN MAURITANIE

I/ Actions Menées:

- Réception kit ELISA pour le diagnostic sérologique de la grippe aviaire (mardi 02/05/2006);
- Élaboration et transmission des plans d'actions du Plan National Stratégique ;
- Poursuite ses activités au niveau des Délégations Régionales dans les domaines de la Sensibilisation et de la Surveillance, cependant accusent des difficultés de moyens soutenant ces différentes actions ;
- Suivi évolution maladie dans le Monde : apparition de la souche H7N3 en Grande Bretagne chez un fermier (cette forme est faiblement pathogène pour l'Homme mais suscite des inquiétudes chez les scientifiques et les médecins qui ont accentués les investigations épidémiologiques dans la zone de découverte). Les pays africains touché par la souche H5N1 sont : l'Égypte (12 cas humains dont quatre décès), le Soudan, Niger, Nigeria, Cameroun, Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Cependant, on note une recrudescence de la maladie en Grande Bretagne et en Allemagne ou des fermes avicoles a été contaminées.
- Mise en place d'une permanence quotidienne au sein de la cellule de veille depuis l'acquisition des numéros Verts (tous les jours 5297679 et 5295029. Permanence à partir de 17 heures et jours fériés 5295029) ;

II/ Actions Envisagées :

- Organisation de la 3ème session de formation destinés aux agents vétérinaires et de santé publique. Cette formation est prévue le 05/05/2006 à Atar, et concernera les wilayas de Nouakchott, Nouadhibou, l'Inchiri, l'Adrar et T. Zemmour
- Journée de présentation aux Partenaires du Plan National Stratégique de Prévention et de Lutte(Avril 2006) ;
- Plans d'actions santé animale, fonds d'indemnités et communication ;
- Démarrage de la Vaccination contre la maladie de Newcastle dans les élevages domestiques au niveau des zones à risques des wilaya du Guidimagha, Assaba, Gorgol, Brakna et Trarza ;
- Élaboration des plans opérationnels par la Commission Nationale Permanente pour la Surveillance de la Grippe Aviaire;

III/ Problèmes Posés :

- Difficultés de financements des activités d'investigations et de réactions précoces au niveau de la Direction et des Délégations Régionales, par manque de moyens ;
- Difficultés approvisionnement en carboglace pour conditionnement des prélèvements à envoyer pour analyse à l'extérieur.



REPORTS DE COMMUNICATION (OIE)

f. Diffusion par la Radio, Télévision, Presse écrite et en ligne

✓ Émissions (table ronde, ...)

✓ Communiqués de presse du département

✓ Spots

✓ Interventions au journal.

✓ Destinataire : Grand public

REMEMA Info
Le Bulletin du Réseau Mauritanien d'Épidémiologie et de Santé Animale
N° 106
Avril 2006

Table des matières :

- Thèmes : menace de la grippe aviaire 1
- La vie du Réseau :
 - Supervision du dispositif de terrain constats et recommandations 2
- Résultats :
 - Décembre 2004 à décembre 2005 3
- Dossier :
 - Surveillance active de la Peste bovine (enquêtes sérologiques) 4
 - ALP : 1 stage 5
 - L'atelier de diagnostic 6

Editorial

Septembre 1998 - mai 2006, voilà presque huit ans que le Réseau Mauritanien d'épidémiologie et de santé animale poursuit le projet de mise en œuvre de la méthodologie d'harmonisation et de standardisation des procédures de surveillance épidémiologique.

Les outils développés (rapports de collecte, base de données, bulletins d'information) ont permis de constituer une véritable communauté d'épidémiologistes.

La reconnaissance de ce succès a été saluée internationalement. En effet, à plusieurs reprises en 2001, 2004 et 2005 le REMEMA s'est distingué au milieu des réseaux des pays membres du Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties (PACE) de l'Afrique de l'ouest et du centre.

Aujourd'hui, le REMEMA se trouve à un tournant décisif de son existence. Le projet PACE, qui a toujours soutenu financièrement les activités du réseau, arrive à terme. La pérennité du REMEMA passe inéluctablement par la prise en charge du financement par l'État mauritanien (conformément à la convention signée avec l'Union européenne) et par le renforcement des compétences au niveau de l'Unité centrale et du dispositif de terrain.

Il revient, aujourd'hui, de préserver cet outil performant qui a permis d'améliorer les compétences des services vétérinaires et du laboratoire.

Il est également primordial d'assurer la mobilité du réseau afin que les actions de coopération internationale et participent à la formation continue des agents.

Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra arriver à bout des maladies prioritaires à l'image de la Peste bovine et améliorer les compétences en alerte et réaction rapides.

Dr Diarra Idrissa
(Directeur du CNERV)

FOCUS : Menace de la Grippe Aviaire

La grippe aviaire (ou influenza aviaire hautement pathogène ou peste aviaire) est une maladie infectieuse causée par des virus grippaux de type A, et en particulier les sous-types H5, H7 et H9. Elle se traduit par un taux de mortalité très élevé, une atteinte de l'état général et des troubles respiratoires.

La grippe aviaire peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux sauvages ou domestiques, bien qu'elle soit généralement asymptomatique chez ces derniers. Elle peut parfois infecter d'autres espèces de mammifères particulièrement le porc dont le rôle a été scientifiquement établi dans les pandémies qu'a connues l'humanité au 20ème siècle.

Le virus de la grippe aviaire H5N1 a été repéré pour la première fois en 1997, lors d'une épidémie à Hong Kong. Il est réapparu en 2003 et depuis lors, il a touché plusieurs pays d'Asie, d'Europe et d'Afrique.

Le virus ne se transmet qu'exceptionnellement à l'homme. A ce stade actuel de l'épidémiologie, il n'y a aucun cas de transmission de virus de la grippe aviaire à l'homme. L'absence de transmission de virus H5N1 à l'homme n'a toutefois pas permis en évidence de l'absence de transmission à la communauté internationale est justifiée par la possibilité d'un réassortiment génétique donnant lieu à un virus pandémique (transmission entre humains).

Le risque d'introduction du virus de la grippe aviaire en Mauritanie est lié à l'importation de volailles et de produits avicoles mais surtout à sa position géographique et à ses spécificités environnementales caractérisées par l'existence de nombreuses zones humides qui constituent des destinations privilégiées des oiseaux migrateurs.

Le Gouvernement a pris très tôt conscience de la menace de la grippe aviaire. Ceci s'est traduit par la mise en œuvre en novembre 2005 d'un Plan National de Prévention de la grippe aviaire et l'élaboration d'un Plan de Prévention et de lutte contre cette maladie.

Aussi convient-il de préciser que certaines mesures sont déjà prises, parmi celles-ci on peut citer :

- L'interdiction d'importation de volailles et produits avicoles de tout pays reconnu infecté ;
- le suivi sanitaire des volailles domestiques ;
- Le renforcement du contrôle vétérinaire au niveau des frontières terrestres, maritimes et aériennes ;
- Le dénombrement et la surveillance d'oiseaux sauvages ;
- L'information et la sensibilisation des professionnels et de la population, particulièrement au niveau des zones à risques (zones humides) ;
- La mise en place d'une Cellule de Veille au MDRE présidée par le Ministre du développement Rural et de l'Environnement ;
- La publication d'un bulletin d'information hebdomadaire sur la grippe aviaire.

Enfin, depuis février 2006, la grippe aviaire a été inscrite sur la liste des maladies prioritaires surveillées par le REMEMA. A ce titre, le réseau a formalisé la surveillance par l'élaboration et la validation d'un protocole de surveillance et de fiches d'enquête. Cette surveillance est devenue effective après une série de sessions de formation du dispositif de terrain du REMEMA.

Dr Lemrabott O Mekhalla (DEL)

CONTRAINTES



- ✓ Faiblesse des ressources (humaine, financière et matérielle)
- ✓ Coordination avec d'autres structures (Santé par exemple) insuffisante;
- ✓ Manque de formation des responsables de gestion de crise.



PERSPECTIVES

- Base de données intégrée de l'Élevage avec une interface web avec un accès libre au grand public :

(<http://www.mauritania.mr/sgiem>)

- GFU pour l'ensemble du personnel de l'Élevage.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION